

06/0451

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

CABINET

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple - Un But - Une Foi

CONTRIBUTION AU SEMINAIRE NATIONAL
SUR LA POLITIQUE CEREALIERE DU MALI
(15 - 18 Juin 1987)

MAI 1987

AVANT - PROPOS

L'économie malienne est en pleine mutation ces dernières années. En effet après une période où le système économique était centré sur l'Etat, elle s'oriente de plus en plus vers une politique de décentralisation tout en essayant d'améliorer les capacités administratives (meilleure efficacité des entreprises publiques, meilleure structure des finances publiques et des comptes extérieurs). Cette nouvelle politique est aussi caractérisée par une promotion de l'initiative privée en vue de la mise en oeuvre d'une politique économique plus dynamique.

Cependant cette mutation, ponctuée par une série d'éléments exogènes tels que la détérioration des termes de l'échange, la crise économique internationale, la sécheresse et bien d'autres facteurs ne se réalise pas aussi favorablement que souhaité.

Dans le domaine plus spécifique de l'Agriculture qui intervient pour près de 50 % dans le Produit-Intérieur Brut, ces derniers temps auront été marqués par une série de réflexions au cours de différents séminaires organisés sur le mouvement coopératif, l'administration des Projets de Développement Rural et sur la Restructuration des O.D.R.

I.- I N T R O D U C T I O N

Avec l'accession du Mali à la souveraineté nationale, les premières notions devaient viser à associer une indépendance économique. En partant de la vérité première qui affirme que le premier objectif de l'homme est la satisfaction de ses besoins essentiels parmi lesquels la nourriture, les autorités maliennes ont décidé de mettre un accent particulier sur le secteur primaire qui mobilisait plus de 90 % de la population et qui contribuait pour plus de la moitié à la constitution du Produit Intérieur Brut.

Cela s'expliquait d'autant plus que ce secteur, à la veille de l'indépendance, était le seul capable de dégager des surplus économiques indispensables au développement des autres secteurs. Par ailleurs la longue tradition agricole des populations maliennes et les potentialités naturelles du pays constituaient des moyens importants sur lesquels on pouvait compter pour déclencher le processus de développement.

Ainsi les différents plans et programmes mis en oeuvre depuis 1960 visaient les objectifs suivants : autosuffisance alimentaire; maîtrise de l'eau; développement des exportations agricoles par l'intensification des cultures cotonnières, arachidières et rizicoles, diversification des cultures. Un autre objectif de l'agriculture était l'augmentation du revenu des paysans et l'amélioration de leur niveau de vie.

En d'autres termes le problème posé à l'agriculture était de nourrir une population en croissance rapide, d'assurer l'approvisionnement de nos unités industrielles et de fournir les devises pour les investissements.

Pour atteindre les objectifs assignés à l'Agriculture, le message devait passer à travers les structures d'encadrement qui devaient apporter au monde rural l'équipement, le crédit, la technologie et la méthode d'organisation nécessaire à la promotion du milieu rural.

C'est ainsi qu'en ce qui concerne l'approvisionnement des paysans en facteurs de production il a été mis en place une

Caisse Centrale de Crédit Agricole Mutuelle qui a fonctionné jusqu'en 1964, puis le Service de Crédit Agricole et de l'Équipement Rural (SCAER) qui a été remplacé en 1971 par une Société, la SCAER elle-même dissoute et remplacée par la Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA) en 1981.

Pour ce qui est de l'encadrement, la promotion de la production agricole était confiée à des structures administratives centralisées, puis en 1964 à des organismes autonomes dénommés "programmes" qui ont évolué plus tard vers les années 1970 en Opération de Développement Rural (ODR) avec des fonctions techniques, commerciales, sociales et administratives.

Dans le cadre de leurs activités et afin d'atteindre l'autosuffisance alimentaire, les ODR doivent tendre à augmenter la production et la productivité par l'équipement et par la technologie appropriés. C'est ainsi qu'elles participent activement au Comité Consultatif du Machinisme Agricole qui se tient tous les deux ans pour évoquer les difficultés rencontrées en matière d'utilisation de matériel et équipement agricole d'une part, pour proposer des solutions d'amélioration ou de rechange d'autre part. Elles participent également au Comité National de la Recherche Agronomique où, à travers les commissions techniques spécialisées, les problèmes relatifs aux variétés améliorées, aux techniques culturales etc..., sont débattus. Elles participent enfin, pour ne citer que ceux-là, au Comité National des Semences où avec l'Opération Production de Semences Sélectionnées sont définis les objectifs nationaux en matière de technologie semencière (planification de la production, répartition des semences certifiées...).

II. EVOLUTION DE LA PRODUCTION ET DE LA COMMERCEALISATION.

Bien que les habitudes alimentaires évoluent en zone urbaine, les céréales restent la base de l'alimentation dans les pays sahéliens. C'est dire que la culture du mil, sorgho, maïs et celle du paddy occupent une place prépondérante dans notre politique d'autosuffisance alimentaire.

L'analyse qui suit a pour objet de déterminer les grandes tendances qui ont marqué l'évolution des volumes produits et commercialisés des cultures. Elle s'étend de 1970 à 1986 et, afin d'atténuer les fluctuations interannuelles, les données pluriannuelles (triennales) ont été utilisées. Cependant, des données empiriques sont utilisées pour éclairer certains points.

Il est opportun de signaler les faits essentiels qui ont jalonné la période d'étude considérée :

- . 1970 - 72 : le plan de redressement économique et financier qui s'est traduit par des ajustements financiers;
- . 1974 - 78 : le plan quinquennal de développement économique et social qui avait pris option pour les grands aménagements hydro-agricoles ;
- . 1981 - 85 : le plan quinquennal de développement économique et social qui a pris option pour la satisfaction des besoins alimentaires option consolidée par l'adoption de la stratégie alimentaire.

Pendant la période d'étude, les paramètres de production ont été influencés, négativement par les années de sécheresse notamment en 1971-73, 1980, 1983, 1984, et positivement pendant les années de relative bonne pluviométrie de 1978 - 1985 - 1986.

2.1.- LES PRODUCTIONS :

a)- Les Productions des Mil - Sorgho et Maïs.

Les productions Mil-Sorgho ont oscillé pendant la période de l'étude dans la fourchette de 658.000 T en 1972 à 1.018.000 T en 1985 soit une augmentation de 55 %. Cette augmentation est due aux effets conjugués de l'accroissement des superficies de 1.315.000 ha en 1972 à 1.431.000 ha en 1985 et celui des rendements de 0,5 à 0,71 T/ha. De l'analyse des moyennes triennales de production, il ressort des tendances suivantes :

- 1972 - 1978 : augmentation annuelle de la production
- 1979 - 1983 : baisse progressive.

..../....

A partir de 1984 - amélioration sensible de cette production. Les rendements ont connu un développement similaire. La même tendance est constatée dans l'évolution des superficies sauf pour la seconde période 1979-83. En effet cette dernière se caractérise comme suit : 1979-80, continuation dans l'accroissement des superficies et 1981-1983 - diminution des superficies.

Force est de constater que les faibles niveaux de la pluviométrie des années 1971 à 1978, 1980 et 1984 ont diminué considérablement les performances en matière de production. Par contre le retour à une pluviométrie normale a permis une augmentation sensible de la production en 1985 = 24% par rapport à 1984 et 54% par rapport à 1983,

L'évolution de la tendance empirique montre que les niveaux des superficies et des rendements sont fonction des fluctuations climatiques. Par exemple en 1984 la superficie de Milla Songho a diminué de 28% par rapport à 1983 et augmentée de 88% en 1985 quand la pluviométrie a été améliorée.

Quant à la culture du Maïs, sa production a oscillé entre 62,000 T en 1977 et 168,000 T en 1985 soit une augmentation de 171%. Si l'on s'en tient à l'évolution empirique, cette augmentation se situe à 300% pendant les années de référence. Les trois périodes suivantes caractérisent l'évolution de la production de Maïs :

- 1972-75 : augmentation progressive due à l'accroissement simultané des superficies et des rendements ;
- 1976-78 : diminution progressive due à une baisse de rendement ;
- 1979-86 : augmentation de la production due à un accroissement des rendements pendant la période 1979-81 et aux effets conjugués des superficies et rendements par la suite.

Comparé au Mil-Sorgho, le Maïs est plus performant :
durant la période d'étude, les rendements ont varié de 0,5 T/ha à 0,71 T/ha pour le Mil-Sorgho et de 0,5 T/ha à 1,3 T/ha pour le Maïs. Ainsi la politique du Gouvernement visant à encourager l'intensification de la production du Maïs depuis 1974 demeure une réalité.

b)- La Production de Paddy :

Les meilleures performances ont été obtenues pendant la période 1974-78 avec une production record de 235.000 T de paddy et c'est pendant cette même période que les meilleures rendements sont enregistrés. La période 1974-78 a coïncidé avec l'exécution du deuxième Plan Quinquennal qui avait mis un accent particulier sur un programme d'aménagements hydro-agricoles conséquent et une politique de vulgarisation mettant en exergue l'intensification de la riziculture.

La réalisation de ce programme prévoyait pour le Mali la réalisation de 225.000 ha aménagés soit en aménagements complets soit en semi-aménagements.

La non-réalisation de ce programme est essentiellement due au manque de moyens financiers. Aujourd'hui encore le pays est loin d'atteindre cet objectif.

La vétusté des infrastructures hydro-agricoles et l'insuffisance de leur entretien ont beaucoup contribué à la dégradation des terres notamment à l'Office du Niger. A cela il faut ajouter que le système de submersion contrôlée, est tributaire des caprices climatiques qui sont à l'origine de certaines diminutions de superficies et des baisses de productions.

2.2.- LA COMMERCIALISATION DES CEREALES :

a)- Mil - Sorgho - Maïs.

Les productions commercialisées pour le mil, sorgho ont chuté de 85.000 T en 1979 à 4.000 T en 1983. Les meilleurs taux de commercialisation se situent entre 1974 et 1979 période qui correspond aux meilleures performances des productions Mil-Sorgho.

....//....

Quand au maïs, la commercialisation tourne autour de 6% de la production. On constate que les quantités commercialisées dépendent plus du volume de la production que des prix au producteur (voir tableau en annexe sur l'évolution des prix au producteur).

b)- Paddy.

Les quantités commercialisées varient entre 46.000 T en 1971 et 97000 T en 1975. Les meilleures performances de commercialisation sont situées entre 1974 et 1977. Du point de vue évolution deux grandes tendances sont à observer :

1971-75 : hausse de la production commercialisée
de
A partir /1976 : baisse du niveau de la commercialisation.

D'une manière générale, une réduction de la commercialisation de céréales a été constatée. Les contraintes suivantes ont été identifiées au cours des campagnes de commercialisation mauvais état des pistes, problèmes de transport, retard de financement de la campagne, manque de achories et l'insuffisance de la capacité de stockage.

Les relatives bonnes performances des productions agricoles de 1985 et 1986 n'ont pas permis d'améliorer le revenus des paysans malgré l'augmentation des prix aux producteurs.

Face à l'affondrement des prix aux producteurs et à la mévente actuelle des céréales, notre politique d'autosuffisance alimentaire risquerait d'être dangereusement compromise.

c)- La situation des termes de l'échange entre équipements, intrants et produits commercialisés.

Pour caractériser les termes de l'échange, entre la production céréalière et autre secteur, on a essayé d'interpréter l'évolution des rapports prix des équipements/prix des produits et prix des engrais/prix des produits.

A partir de cette analyse il apparaît que :

..../....

de 1970-73 : une phase de stabilité des prix des matériels par rapport aux prix du Paddy et du Maïs. Par contre le prix du matériel est réduit par rapport au prix du Mil-Sorgho qui a bénéficié en 1973 d'une hausse importante (10 F/kg à 16 F/kg.) Cette hausse était elle-même consécutive à la sécheresse de 1972 et déjà le Gouvernement par cette mesure voulait inciter les producteurs à produire plus.

L'avantage relatif que connaît alors le Mil-Sorgho par rapport au matériel se trouve également vis-à-vis des engrais. On observe en effet une regression de 1970 à 1974 du prix de l'engrais par rapport à celui du Mil-Sorgho et par contre il s'élève pour l'ensemble des autres produits (paddy - maïs) ;

de 1974 à 1977 : pour tous les produits, on observe une forte élévation du prix des charrues, des semoirs et des multicultureurs. En revanche les prix des engrais ont très peu varié ;

de 1978-1980 : cette phase prend le contre-pied de la précédente avec une baisse sensible du prix de la plupart des matériels et des intrants ;

de 1981-1985 : pour tous les produits, on observe une baisse des prix des matériels et des engrais par rapport aux produits bien qu'en 1981, on ait enregistré un énorme bond du coût des intrants.

On notera qu'à partir de 1981, la tendance devenait de plus en plus favorable aux producteurs grâce à l'augmentation des prix officiels qui devrait leur permettre de s'équiper et d'avoir accès aux intrants sous réserves d'une bonne pluviométrie, d'une crue suffisante et d'un déroulement conséquent de la commercialisation.

2.3.- Circuit de Commercialisation :

Le circuit officiel passait par l'OPAM, qui à travers un crédit de campagne réparti entre les ODR, la Coopération et ses agents propres, commercialisait jusqu'à concurrence du tonnage prévu.

Les deux dernières campagnes caractérisées par une relative abondance de céréales ont mis à nu des difficultés liées au financement de la commercialisation, de la transformation et du stockage.

Le Colloque du CILSS tenu à Nouakchott en 1979 suivi de celui de Mindelo en 1986 sur la politique céréalière des pays du Sahel recommandait aux Etats Sahéliens "d'améliorer et de favoriser le mode de stockage paysan afin de permettre aux populations de se constituer des réserves familiales et d'assurer ainsi leur propre autosuffisance alimentaire".

C'est également dans cet esprit que la Commission d'Evaluation et du Suivi de la Stratégie Alimentaire (CESA) a recommandé d'encourager et de promouvoir le stockage aux niveaux de l'Etat, des commerçants privés et du village. La table ronde internationale sur la promotion des banques de céréales organisée à Bamako du 4 au 8 Novembre 1985 par la FAO et l'IER a joué un grand rôle dans la mise en œuvre de cette recommandation. Ainsi au niveau de plusieurs villages des banques de céréales, des greniers villageois ont été mis en place grâce à l'encadrement ou grâce aux ONG. Par ailleurs, certains organismes coopératifs et TOIS Villageois des régions de Ségou - Sikasso - Kayes et Koulikoro ont réalisé cette année des stocks d'inter-coopération pour le compte des coopératives de consommation des centres urbains notamment le District et les villes de Gao - Tombouctou.

2.4.- Le Programme de Restructuration du Marché Céréaliier.

Le PRMC joue un rôle important dans le cadre de notre politique d'autosuffisance alimentaire. Sans nous étendre sur les origines de ce programme, il faut cependant rappeler ses

.... /

objectifs essentiels que constituent l'augmentation du pouvoir d'achat des producteurs, l'augmentation de la production agricole, la resorption progressive des subventions de l'Etat. Pour atteindre ces objectifs le PRMC s'appuie sur les mesures ci-après :

- augmenter graduellement pendant 5 ans les prix aux producteurs afin de les rendre stimulants ;
- obtenir une fluidité de la commercialisation en libéralisant le commerce de céréales ;
- relever les prix au consommateur sur 5 ans pour tendre vers la vérité des prix ;
- fixer à l'OPAH des objectifs réalistes d'office stabilisateur et régulateur ;
- dynamiser les structures coopératives en milieu rural comme en milieu urbain ;
- encourager une participation de plus en plus grande du secteur privé.

Les moyens d'action du PRMC sont constitués par le Fonds de contrepartie approvisionné par la vente aux prix officiels d'un certain tonnage de céréales (250.000 T) offerts par les donateurs.

En ce qui concerne les productions céréalières, le PRMC au cours des 5 années a effectivement contribué au relèvement du prix officiel au producteur qui est passé de 42,5 F. pour le mil, maïs, sorgho à 55 F. et de 50F. pour le paddy à 70 F. Ce relèvement des prix devait motiver les producteurs à vendre des surplus commercialisables, donc à les produire. Malheureusement la relative abondance et aussi le fait que les mesures d'accompagnement du PRMC notamment l'incitation du secteur privé à une participation responsable et efficace n'ont pas été mises en oeuvre, ont fait que l'on a assisté à l'effet contraire dans la mesure où les cultures sèches se sont vendues à 10 - 15 F. et le paddy à 25 - 30 F. à certaines périodes contre respectivement 55 F. et 70 F. prix officiels.

.... /

Comme les mesures d'accompagnement sont lentes à être mises en oeuvre puisqu'il s'agit d'une reconversion de mentalité, une des solutions à envisager dans la deuxième phase du PRMC serait la conception d'un système de garanti d'un prix rémunérateur : planificateur qui pourrait se faire sous forme de fonds de garanti aux associations et TONG Villageois pour la constitution de banques de céréales.

En ce qui concerne les structures de production céréalière le PRMC a mené des actions indirectes mais non moins efficaces par le paiement des arriérés de soutien barème, par la prise en compte de certaines charges de l'ORSP, mais également des action directes en intervenant notamment à l'Office du Niger et en 1987 à l'Opération Riz Ségou et l'Opération Riz Mopti pour la commercialisation et également auprès des TONG à travers la BNDA. Ces actions d'appoint bien que bénéfiques sont limitées dans le temps, c'est à dire à la période PRMC. Il faudra donc envisager d'ores et déjà des solutions durables.

En conclusion, le PRMC a joué un rôle important dans une situation précise. Il a insufflé une certaine réforme dans la commercialisation des céréales au Mali, réforme qui a besoin de temps pour atteindre la totalité des objectifs, mais aussi pour assurer la pérennité des actions. Entre temps de nouvelles données sont apparues qui étaient marginalisées au moment de sa conception et qui méritent qu'une nouvelle orientation soit donnée au PRMC.

III.- LES ORIENTATIONS GENERALES DE LA POLITIQUE CEREALIERE DU DEPARTEMENT DE L'AGRICULTURE.

Les Orientations de la Politique Céréalière du département de l'Agriculture se situe dans le cadre des orientations du secteur de l'Economie rurale.

Conformément aux directives du Parti et du Gouvernement, les objectifs nationaux demeurent :

- la satisfaction des besoins alimentaires nationaux et le développement de la production des biens de consommation de première nécessité, au moindre coût pour les consommateurs ;

- le maintien et la restauration de l'équilibre écologique ;

- le développement des flux d'exportation afin d'augmenter la capacité d'auto-équipement et d'accroître l'indépendance économique ;

- l'amélioration des conditions de vie des populations laborieuses et une répartition équitable du revenu national.

Le Plan Quinquennal 1987-1991 de développement économique et social du Mali, assigne au secteur de l'économie rurale :

- l'autosuffisance alimentaire ;

- la lutte contre la sécheresse et la désertification.

Il insiste sur la responsabilisation des masses paysannes regroupées en "Ton Villagoois" dans la mise en oeuvre des actions de développement.

ORIENTATION DE LA PRODUCTION CÉRÉALIÈRE :

A/- Les Objectifs Directeurs :

1. Priorité absolue - satisfaire les besoins nationaux en riz, mil, sorgho et maïs.

2. Satisfaire les besoins des industries nationales utilisant les céréales comme matières premières.

3. Donner à chaque producteur les mêmes possibilités de se développer.

B/- Les Objectifs Stratégiques :

Les interventions dans le secteur céréaliier seront guidées par les principes suivants :

- . intensification de l'expérimentation, puis de la vulgarisation de toute culture céréaliier adaptée à une zone écologique ,

- . les interventions de l'Etat devront s'appuyer sur une politique cohérente en matière :

- de prix aux producteurs

- de soutien des prix du matériel et des engrais

- de crédit agricole

. la commercialisation sera organisée de telle manière:

- qu'elle maximise les revenus des producteurs (commercialisation primaire prise en charge par eux-mêmes) ;
- qu'elle minimise les marges de commercialisation secondaire (transport - frais financiers, pertes, gestion) ;
- qu'elle assure au producteur un débouché régulier.

Parallèlement à ces objectifs, le programme de restructuration du marché céréalier (PRMC) poursuivra ses différentes actions.

. L'approvisionnement agricole devra être organisé de manière à fournir en temps opportun le matériel et les intrants adaptés à chaque zone.

. Le crédit agricole sera modulé selon les besoins et la situation de chaque zone (montant total, durée de remboursement, et surtout financement à moyen terme).

L'équipement de petites exploitations à très faible revenu sur la base de prêt à conditions très douces doit être un objectif prioritaire.

. La multiplication de semences sélectionnées sera organisée au niveau de chaque zone à vocation céréalière, selon ses besoins propres avec l'appui de la recherche et de l'OPSS.

. La Recherche Agronomique devra poursuivre ses efforts en matière d'amélioration variétale, de conditions agronomiques d'intensification et de protection phytosanitaire des cultures céréalières.

. La promotion des Tons Villageois. La structure villageoise de développement est la dernière étape, la finalité d'un long et patient travail d'organisation du monde rural. A ce titre, les services techniques (ODR, Offices, Compagnies, Coopération etc...) qui ont amorcé cette politique d'organisation et d'animation du monde rural par la création dans leurs zones

d'intervention de certaines structures intermédiaires du Ton, poursuivront leur consolidation afin que les meilleures de celles-ci puissent être érigées en Tons Villageois.

C/- Les Objectifs Induits :

Ils porteront sur :

1. Le développement de la production céréalière dans le Nord de la région de Kayes, dans le Seno, dans la région de Ségou, dans la zone du Lac Hero et dans la vallée du Niger de Tombouctou, Bourem jusqu'à Ansongo.
2. L'intensification de la production du Maïs se fera parallèlement à la recherche de variétés mil-sorgho à haute productivité.
3. L'intégration ou la consolidation des actions de promotion céréalière en cours dans les différentes Opérations.
4. La conservation et l'amélioration des sols.

TABLEAU N° EVOLUTION DES PRODUCTIONS

		1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Spécifications																		
Paddy	EF	168	171	116	130	250	218	237	199	251	165	165	175	129	129	103	187	249
	M	-	152	139	165	199	235	218	229	205	194	150	155	144	120	140	180	-
Maïs	EF	84	87	44	63	100	70	80	50	55	64	73	70	95	75	74	200	230
	M	-	72	65	69	78	83	67	62	56	64	69	74	80	81	116	168	-
Mil-Sorgho	EF	756	691	624	660	800	800	900	800	1000	943	654	871	793	670	520	1249	1284
	M	-	690	658	695	753	833	833	900	914	866	823	773	778	661	823	1018	-

EF - Effective
M - Moyenne triennale

TABIEAU N° EVOLUTION DES SUPERFICIES - MOYENNES

000 ha

Spécifications	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Paddy	EF* 172	181	127	142	190	188	170	128	197	170	175	165	105	112	73	171	184
	M* -	160	150	153	173	183	162	165	165	181	170	148	127	98	120	144	-
Maïs	EF 100	112	80	71	90	89	102	100	105	112	47	60	74	74	74	129	127
	M -	100	88	80	83	94	97	102	106	88	73	60	69	74	92	143	-
Mil/Sorgho	EF 1400	1433	1135	1378	1330	1300	1384	1318	1372	1431	1403	1420	1393	1277	920	1673	1699
	M -	1323	1215	1221	1236	1338	1334	1358	1374	1402	1418	1405	1363	1197	1316	1431	-

* EF - effective

* M - moyenne triennale

TABLÉAU N° EVOLUTION DES RENDREMENTS

T/ha																		
Spéculations	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	
Paddy	EF	10,98	0,94	0,91	0,92	1,32	1,16	1,39	1,55	1,27	0,97	0,94	1,05	1,20	1,15	1,32	1,09	1,35
	IM	—	10,95	10,93	1,08	1,15	1,28	1,35	1,39	1,24	1,07	1,09	1,05	1,13	1,22	1,17	1,25	—
Maïs	EF	—	10,77	10,55	10,39	1,11	1,07	1,07	1,07	1,07	1,07	1,07	1,07	1,07	1,07	1,07	1,07	1,07
	IM	—	10,72	10,74	10,26	10,94	10,88	10,69	10,61	10,53	10,73	10,95	1,23	1,16	1,09	1,26	1,8	—
Millet/Sorgho	EF	10,54	10,48	10,55	10,48	10,60	10,62	10,65	10,61	10,73	10,66	10,47	10,61	0,57	0,52	0,57	0,75	0,76
	IM	—	10,52	10,50	10,54	10,56	10,62	10,62	10,66	10,67	10,62	10,58	10,55	10,57	10,55	10,63	0,71	—

EF - Effective

M - Moyenne triennale

COMMERCIALISATION - 000 T
EFFECTIVES :

<u>ANNEE</u>	<u>MIL/SORGHO</u>	<u>MAISE</u>	<u>PADDY</u>
1970	12	1	40
1971	30	2	52
1972	9	1	47
1973	10	-	59
1974	40	1	84
1975	48	-	100
1976	70	-	107
1977	27	-	66
1978	46	-	63
1979	26	-	60
1980	13	1	58
1981	13	3	59
1982	7	11	53
1983	2	2	56
1984	2	1	55
1985	54	7	76
1986	-	-	-

EVOLUTION DES PRIX AU PRODUCTEUR

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Spéculations																
Paddy	112,5	112,5	112,5	20	20	20	22,5	25	31,2	37,5	50	55	60	65	70	70
Maïs	10	10	10	16	16	16	18	25	35	45	47,5	50	50	50	55	55
Mil-Sorgho	19	10	16	16	16	16	18	20	25	35	42,5	50	50	50	55	55

